

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES  
ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS  
MANITOBA**



**ASSEMBLÉE GÉNÉRAL ANNUELLE  
7 AVRIL 2018  
L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE  
WINNIPEG, MB**

# AVIS

## 2018 ASSEMBLÉE GÉNÉRAL ANNUELLE Fédération Canadienne des Étudiantes et Étudiants

Samedi 7 Avril 2018  
L'Université de Saint-Boniface \* Winnipeg, Manitoba

L'Assemblée générale annuelle de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants–Manitoba de 2018 se tiendra à l'Université de Saint-Boniface le 7 avril. Il n'y a pas de frais d'inscription pour les déléguées et délégués.

### Inscription

Les formulaires d'inscription remplis doivent être envoyés par télécopieur au bureau provincial au (204) 783-6001 ou par courriel à l'adresse [chair@cfsmb.ca](mailto:chair@cfsmb.ca) au plus tard le vendredi 23 mars 2018 à 16 h. Les inscriptions tardives ne seront pas acceptées. Il n'y a pas de frais d'inscription ou de déplacement : tous les frais sont couverts par les ressources communes de la Fédération.

- Les dispositions de voyage pour les déléguées et délégués de l'extérieur de Winnipeg seront organisées par le bureau provincial. Pour les sections locales dont les déléguées et délégués devront prendre l'autobus ou une auto pour assister à l'assemblée générale, tous les frais de transport autorisés seront remboursés moyennant la présentation des reçus.

### Déplacement et hébergement

Les délégations devraient arriver à l'Université de Saint-Boniface au plus tard à 9 h le samedi 7 avril et rester au moins jusqu'à 19 h de la même journée.

Le transport des déléguées et délégués qui ne résident pas à Winnipeg sera organisé par le bureau provincial; l'arrivée sera prévue pour la soirée du vendredi 6 avril et le départ se fera au plus tôt à 19 h le 7 avril. Le bureau provincial vous communiquera tous les détails du déplacement avant l'assemblée.

### Lieu de l'Assemblée

L'Assemblée générale se déroulera à l'Université Saint-Boniface; les salles sont à déterminer. Les repas seront fournis aux délégations sur les lieux.

### Besoins particuliers

- Accessibilité

Pour tous les délégués ou déléguées ayant des besoins spéciaux, comme l'hébergement ou le transport adapté aux fauteuils roulants, la section applicable du formulaire d'inscription doit être remplie. Tous les délégués et déléguées qui requièrent du matériel de lecture spécial pour l'assemblée, soit en gros caractères, soit sous tout autre format, doivent le noter sur leur formulaire d'inscription.

### Besoins alimentaires

Toutes les personnes végétaliennes, végétariennes, ayant des allergies alimentaires ou d'autres besoins diététiques doivent remplir la section applicable du formulaire d'inscription. La Fédération prendra toutes les mesures possibles pour accommoder les besoins diététiques.

### Motions portant sur les règlements, politiques et campagnes

Pour que des changements aux règlements, aux politiques ou aux campagnes puissent être apportés au cours de l'assemblée générale, toutes les motions doivent être reçues au bureau provincial en avance, conformément aux échéances fixées par les règlements de la Fédération.

La date limite pour la remise de toute motion est le vendredi 16 mars 2018 à 16 h.

Les règlements et les résolutions permanentes les plus récentes sont disponibles dans chaque section et au bureau provincial.

### Programme de l'assemblée générale et documents

Le programme sommaire de l'assemblée est inclus dans la présente trousse. L'ordre du jour des séances plénières et les autres documents de l'assemblée générale annuelle seront remis aux déléguées et délégués sur le site de l'assemblée.

### Avis d'élections

Les élections de tous les postes pour le mandat de 2018-2019 seront conduites durant l'assemblée.

Présidence (poste rémunéré à temps plein)

Vice-présidence

Trésorerie

Commissaire des femmes

Commissaire des étudiantes et étudiants autochtones

Commissionnaire des étudiantes et étudiants LGBTQ

Commissaire des étudiantes et étudiants internationaux

Commissaire des étudiantes et étudiants francophones

Commissaire des étudiantes et étudiants à temps partiel et adultes

Commissaire des étudiantes et étudiants racialisés

Commissaire des étudiantes et étudiants handicapés

Des détails sur les responsabilités associées à ces postes, ainsi que les conditions d'admissibilité pour les candidates et candidats, se trouvent dans les règlements V, VI et X.

If you require more information regarding the general meeting, please do not hesitate to call the Federation's Manitoba office at (204) 783-0787 or to e-mail [chair@cfsmb.ca](mailto:chair@cfsmb.ca)



# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Fédération Canadienne des Étudiantes et Étudiants  
2018 Assemblée Général Annuelle - L'Université de Saint-Boniface  
7 Avril 2018

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom de la/du délégué-e \_\_\_\_\_

École \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone cellulaire \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

## BESOINS PARTICULIERS

Documents pour personnes ayant une déficience visuelle:  sur disquette  en gros caractères

Interprétation:  langage gestuel

La Langue:  Anglais  Français

Besoins alimentaires (veuillez préciser)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Information supplémentaire(veuillez préciser) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

## HÉBERGEMENT

Toutes les disposition de voyage seront prises par la Fédération.

## GARDE D'ENFANTS

Oui  Non

Nombre d'enfants \_\_\_\_\_

Si oui, vous serez contacté par un organisateur de l'événement sur la politique des services de garde pour l'événement .

\_\_\_\_\_

**SVP envoyez les formulaires remplis à [chair@cfsmb.ca](mailto:chair@cfsmb.ca) ou fax 204-783-0787**

**L'inscription se ferme à le 23 mars à 16h00. Les formulaires en retard ne seront pas accepter.**

# Fédération canadienne des étudiantes et étudiants

Assemblée générale annuelle du Manitoba 2018 • Winnipeg, MB  
Samedi 7 avril

# PROGRAMME

<b>27 AVRIL</b>	
8:30 to 9 a.m.	<b>Enregistrement</b>
9 to 10:30 a.m.	Plénière d'ouverture
10:45 to 11:45 a.m.	Comités permanents
12 to 1 p.m.	<b>DINER</b>
1 to 2:00 p.m.	Comités permanents
	<b>PAUSE</b>
2:15 to 3:15 p.m.	Forum électoral
3:15 to 3:45 p.m.	<b>Caucus local</b>
4 to 5 p.m.	Plénière de clôture